L'art Suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1907)**

Heft 68

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-626817

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La vérité est que nous ne devrions pas avoir à nous défendre contre des empiètements semblables et sans chercher à décourager les amateurs ni la bonne volonté de M. Abt dont nous parle notre collègue Meyer-Basel, il nous semble qu'il pourrait s'intéresser aux artistes, autrement qu'en leur imposant un règlement qui ne leur convient pas.

Quoiqu'on en dise, il est bien l'auteur de ce projet, et s'il n'a pas à son actif la proposition attribuée à M. Wieland il en a suffisamment d'autres pour qu'il n'y ait aucun doute à ce sujet. A. S.

L'ART SUISSE

D'années en années, *les cotisations augmentent, l'Art Suisse* diminue d'intérêt et de contenu, et notre organe paraît de plus en plus irrégulièrement!

Par exemple dans les derniers Numéros il n'a pas été dit un seul mot de l'*Exposition d'Aarau*, Exposition des Aquarellistes, Genève, 1907, et rien non plus du *Salon des Amis des Arts à Neuchâtel*, qui méritait à tous les points de vue, mieux qu'un silence complet. *L'Art décoratif et la peinture* ainsi que les *aquarelles* méritaient une mention à la rubrique des « *Expositions à visiter*. » Pour les « *Nécrologies artistiques* » c'est la même chose, notre organe omet bien souvent certains de nos artistes disparus: *Eugène Girardet* mériterait un article entier sur sa vie et ses œuvres. *Alfred Berthoud de Morat* n'a pas même été mentionné. *Alfred Lanz* enfin méritait une notice nécrologique plus complète dans le dernier N° et la reproduction de sa belle figure d'artiste, portrait admirable!...

Au lieu de n'avoir un organe qui ne contient souvent que des règlements, des changements de statuts, des chicanes, et autres choses peu intéressantes au point de vue de l'art... notre journal « *L'ART SUISSE* » devrait publier la vie de nos artistes disparus, leur biographie, leurs œuvres et surtout leurs portraits qui sont presque toujours des physionomies d'artistes intéressantes et documentaires!

Que de choses et de documents précieux, intéressant nos arts sont ainsi négligés, oubliés, perdus pour l'histoire de notre Art suisse et nos astistes!...

Enfin, je propose encore à la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses: la création d'un *Journal Humoristique* suisse et artistique qui serait publié et illustré avec des *dessins inédits*, des *compositions originales* faits par les artistes de notre Société.

Ce serait un nouveau stimulant pour nos dessinateurs et sûrement d'un bon rapport aussi pour la caisse de la Société.

Cet organe humoristique serait quelque chose dans le genre de la « *JUGEND* » illustrée par les artistes de la « *SCHOLLE* » de Munich, ou du « *SIMPLICISSIMUS* »; ou enfin de « *L'ASSIETTE AU BEURRE* » des artistes humoristes de Paris, etc...

Cette œuvre réussirait avec l'aide et l'appui financier de nos amateurs, membres honoraires et de nos *Mécènes* s'intéressant aux questions artistiques de la Société. Enfin avec les *forêts réservées* et conservées à *l'état de nature* notre société devrait faire acte de protection de nos *beaux granits, blocs erratiques, ruines et nos monuments naturels* et préhistoriques; celà est certes aussi une question d'Art, de pittoresque et de Beauté.

LOUIS RITTER, peintre-sculpteur.

Nous ne pouvons pas accepter bénévolement toutes les critiques que M. Ritter adresse à notre Journal. Il ne faut pas oublier que sa rédaction est une très lourde tâche pour le comité central et que ceux de nos collègues qui en ont assumé la responsabilité ne sont pas des professionnels du journalisme, ils font ce qu'ils peuvent et consacrent beaucoup de temps à cette tâche ingrate.

Si nous ne publions pas plus souvent des compte rendus et des renseignements concernant les expositions locales ou des articles nécrologiques, la faute en est aux sections qui pourraient nous informer en temps voulu de tout ce qui serait de nature à intéresser les lecteurs de notre journal et qui négligent en général de le faire. Nous n'avons point d'autres moyens d'information.

Pour remédier à cet état de choses nous prions instamment les sections de désigner un de leurs membres qui deviendrait le correspondant attitré du Journal, notre tâche en serait grandement facilitée et les sections auraient ainsi leur part de responsabilité dans la rédaction de l'*Art Suisse*.

Quant aux propositions de M. Ritter concernant la création d'un journal humoristique nous estimons que ce serait charger terriblement notre bateau et qu'il n'appartient pas à notre Société de se lancer dans une semblable aventure; notre correspondant se berce d'illusions, nous en sommes convaincus quand il avance que ce serait d'un bon rapport pour notre caisse.

LA RÉDACTION.

RECTIFICATION

Une traduction défectueuse de certains passages de la lettre de M. Beurmann publiée dans le n° 67 du journal a donné lieu à de très fâcheux malentendus et pour remettre les choses au point nous publions les passages suivants d'une lettre de rectification que nous a adressée M. Beurmann, quoiqu'elle ne change rien à notre manière de voir quant au fond de la question.

Jamais je n'ai parlé de notre journal comme d'une feuille de « diffamation » (Verleumdung). J'ai dit: « Je verrais avec plaisir que notre organe soit une feuille d'information plutôt qu'une feuille de provocation (Hetzblättlein).

Je n'ai pas dit que le ton agressif de notre société vis-à-vis du Kunstverein est injuste et ridicule; j'ai dit qu'il est imprudent et injuste; cela n'est pas tout à fait la même chose, etc.

A. S.